

■ ■ ■ Etape 1

Le travail en autonomie et par groupe permet aux élèves de dialoguer et de coopérer afin de se répartir le travail de compréhension des documents et de réponse aux questions, ainsi qu'à se questionner sur la précision des réponses données au vue des attentes exprimées par le professeur.

■ ■ ■ Etape 2

Les élèves apprennent là aussi à dialoguer afin d'appliquer une méthode. La coopération nécessaire permet l'entraide, et la répartition par groupe un travail de différenciation. L'utilisation du pad et les interventions du professeur sur celui-ci permet un retour sur ce qui est fait et une remédiation régulière de la part des élèves, qui apprennent au fur et à mesure à développer, organiser leurs idées.

■ ■ ■ Etape 3

Les élèves travaillent un oral de présentation. Par le biais de l'enregistrement et de la réécoute, ils prennent conscience de leurs points forts et de leurs points faibles, leur permettant ainsi de se sentir plus à l'aise à l'oral tout en notant les axes de progression.

■ ■ ■ Etapes 4 et 5

Les élèves sont acteurs de leur propre progression. Ils se fixent eux même les objectifs à atteindre et cherchent à améliorer leurs points faibles.